

Programme ambassadeur

1. Vision et philosophie

Le programme Apporteur d'Affaires Bernard s'adresse à celles et ceux qui partagent nos valeurs de confiance, de proximité et d'excellence.

En devenant partenaire, vous rejoignez un écosystème exclusif où technologie et humain s'allient pour protéger ce qui compte le plus : les lieux de vie, de travail et la création de valeurs ajoutées.

Chaque recommandation devient un lien de confiance, et chaque collaboration, une opportunité de bâtir ensemble une sécurité intelligente et responsable.

2. À qui s'adresse le programme?

Le programme est ouvert à tous les professionnels susceptibles d'identifier des besoins en sécurité, domotique ou solutions connectées :

- Architectes, décorateurs, constructeurs
- Syndics, conciergeries, gestionnaires de biens
- · Agences immobilières, promoteurs
- Sociétés IT, intégrateurs, bureaux d'études
- Clubs business, consultants, dirigeants de PME
- Entrepreneurs indépendants sensibles à la marque Bernard

3. Votre rôle

L'apporteur d'affaires met en relation Bernard et un prospect qualifié, intéressé par nos solutions (alarme, vidéosurveillance, contrôle d'accès, interphonie, analyse, etc.).

Le rôle s'arrête à la mise en relation : Bernard gère ensuite l'étude, la visite, la proposition et l'installation en toute autonomie.

4. Les avantages du programme

Avantage	Description
Commission attractive	Rémunération sur chaque vente issue d'un contact validé, selon une grille simple et transparente.
Aucun engagement	Liberté totale : vous choisissez votre rythme et vos recommandations.

©Bernard est une marque déposée, exploitée par Singularity Partners. Société à actions simplifiés au capital de 10 000 € - 991 106 113 R.C.S Paris. N° TVA intracommunautaire FR49991106113 Code APE 8020Z - SIRET 99110611300012



Avantage	Description
Accompagnement dédié	Un interlocuteur Bernard vous suit et vous informe de l'avancement de vos dossiers.
Outils marketing	Kit ambassadeur : flyers, visuels, signature mail, liens personnalisés.
Visibilité	Les apporteurs les plus actifs peuvent être mis en avant dans les communications Bernard.

5. Conditions de commissionnement

Type de client	Nature du projet	Commission HT
Résidentiel (alarme, vidéo, contrôle d'accès)	Installation complète	8 % du montant HT signé
Professionnel / tertiaire	Installation ou solution globale	12 % du montant HT signé
Grand compte / partenariat cadre	Étude & projet sur mesure	Commission sur devis (à définir au cas par cas)

Versement à réception du paiement client (ou acompte, selon convention). **Facturation** par l'apporteur (s'il dispose d'un statut professionnel), ou **note d'honoraires** si particulier (déclarée selon régime applicable).

6. Processus de collaboration

- 1. Inscription au programme via le formulaire Bernard (validation en 48h).
- 2. Meet'up en visio ou lors d'une rencontre autour d'un café
- 3. Remise d'un identifiant partenaire et d'un kit ambassadeur.
- 4. **Déclaration de contact** via un mini-formulaire ou un e-mail partenaire.
- 5. Étude & visite gratuite par Bernard.
- 6. Signature du contrat client.
- 7. Suivi & règlement de la commission.

7. Valeurs et engagement Bernard

Rejoindre le programme Bernard, c'est incarner une nouvelle façon de travailler :

- En toute transparence
- Dans la proximité
- Avec une éthique commerciale irréprochable
- Et une volonté commune : protéger utilement et durablement.



8. Comment rejoindre le programme?

- Formulaire d'adhésion : www.bernardtechnology.com/apporteur
- Contact direct: contact@bernardtechnology.com

Un responsable du programme vous contactera pour vous présenter les outils et activer votre compte partenaire.

9. Mentions & conformité

Bernard s'engage à respecter la confidentialité des informations transmises par ses apporteurs d'affaires et leurs contacts.

Le programme s'inscrit dans le cadre légal de la **loi n°2010-853 du 23 juillet 2010** sur la transparence des relations commerciales et des règles applicables aux **apporteurs d'affaires non exclusifs**.

Les conditions précises (règlement, fiscalité, durée) sont précisées dans la **Convention Apporteur d'Affaires Bernard** remise après validation.

9. Conditions d'adhésion

Le Programme Apporteur d'Affaires Bernard est réservé aux personnes et entreprises partageant nos valeurs de professionnalisme, de confiance et de respect des règles éthiques.

Afin de garantir la qualité et la fiabilité du réseau, chaque candidature est soumise à une validation préalable par le service Partenariats Bernard.

Profil recherché

Les apporteurs d'affaires Bernard doivent démontrer :

- Une intégrité irréprochable et un casier judiciaire vierge (Bulletin n°3);
- Une appétence forte pour les technologies de sécurité, la protection connectée et l'innovation digitale ;
- Une adhésion aux valeurs fondamentales de la marque Bernard :
 - o Confiance: agir avec transparence et loyauté;
 - o **Excellence**: rechercher la qualité dans chaque relation;
 - Humanité: privilégier l'écoute, le respect et l'accompagnement personnalisé;
 - o **Innovation utile**: promouvoir des solutions qui ont un vrai sens pour les utilisateurs.



10. Pré-requis souhaités

- Une bonne connaissance de son environnement professionnel et du tissu local;
- Une sensibilité à la protection des biens et des personnes ;
- Une aisance relationnelle et commerciale naturelle ;
- Un esprit d'équipe et une volonté de construire des partenariats durables.

Validation et accompagnement

Chaque candidature est examinée individuellement. Une fois validé(e), l'apporteur d'affaires reçoit :

- Un numéro d'identification partenaire ;
- Un **kit de présentation digital** (charte, visuels, argumentaires, grille de commissions);
- L'accès à un interlocuteur dédié au sein du service Partenariats.

Bernard se réserve le droit de refuser ou suspendre une collaboration ne respectant pas la charte éthique du programme.

10. Charte éthique et conformité

En adhérant au programme, chaque partenaire s'engage à :

- Respecter la confidentialité des informations clients ;
- Ne pas démarcher directement au nom de Bernard sans autorisation écrite;
- Promouvoir uniquement des solutions et services proposés par Bernard;
- Maintenir une attitude exemplaire et bienveillante dans toutes ses démarches ;
- Ne pas exercer d'activité concurrente susceptible de porter atteinte à l'image de la marque.

Le non-respect de ces principes peut entraîner la résiliation immédiate du partenariat, sans préavis.

11. Candidature et contacts

• Formulaire d'adhésion : www.bernardtechnology.com/apporteur

Les candidats sont invités à joindre :

- Une pièce d'identité (CNI ou passeport en cours de validité)
- Un extrait de casier judiciaire (B3)
- Un CV ou présentation de leur activité
- Et, le cas échéant, leur KBIS ou justificatif d'activité.